



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_95
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 19 mai 2026

7- Approbation des délibérations de la CFVU du 31 mars 2026 (pour vote)

Point 7.3 Campagne de DU-DIU- Prépa de l'année universitaire 2026-2027 (1ère vague)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 19 Membres représentés : 6 Total : 25	Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

- VU** le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
- VU** les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur ;
- VU** l'avis de la commission de la formation à la vie universitaire du 31 mars 2026 ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la Campagne de DU-DIU - Prépa de l'année universitaire 2026-2027 (1ère vague).

Besançon, le 19 mai 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 7.3.1 : Avis CFVU 2025-2026_026 campagne DU-DIU prépa de l'année universitaire 2026-2027 (1ère vague)

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : [05/06/2026](#)

Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : [05/06/2026](#)



AVIS N° 2025-2026_026
De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 31 mars 2026

7. Campagne DU-DIU-Prépa de l'année universitaire 2026/2027 (1^{ère} vague)

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 16 Membres représentés : 10 Total : 26	Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur émettent un avis favorable à la campagne des DU, DIU et Prépa pour l'année universitaire 2026/2027.

Besançon, le 31 mars 2026

Le président de l'université,



Hugues DAUSSY

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, le :

Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le :

Annexe 7.1 : Récapitulatif des demandes des DU, DIU et Prépa 2026-2027

Annexe 7.2 : Demandes des DU, DIU et Prépa 2026-2027

Page 1 sur 1